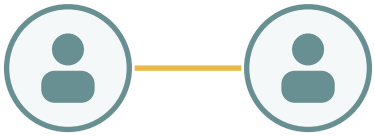
LIVRET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ - PSH

Parcours de formation adapté

Ce document est confidentiel. Il est établi avec le référent handicap, le formateur référent et le bénéficiaire pour valider les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation.



1. Informations générales

Nom et prénom de l'apprenant :

.....

Formation suivie : devenir sophrologue.

Période :

Du au

Référente handicap du centre : SIX Céline.

Formatrice référente : SIX Céline.

Comment compléter ce document

Indiquez les situations concernées et leurs effets sur l'apprentissage. Les aménagements seront définis avec vous.

2. Besoins et effets sur la formation

Handicap moteur : fatigue, déplacements, posture, dextérité.
Situation concernée : oui / non

Handicap visuel : lecture sur écran, fatigue oculaire, besoin de contrastes.
Situation concernée : oui / non

Handicap auditif : communication en groupe, directivité de la voix.
Situation concernée : oui / non

Handicap cognitif / troubles Dys : gestion du temps, mémorisation, rythme de lecture.
Situation concernée : oui / non

Handicap psychique : gestion du stress, besoin de pauses.
Situation concernée : oui / non

Maladie chronique ou invalidante : absences médicales prévisibles, douleurs.
Situation concernée : oui / non

Observations et aménagements

Observations exprimées par l’apprenant

Attentes, effets sur l’apprentissage et points d’attention :

.....

.....

.....

3. Aménagements et compensations validés

Accessibilité et environnement physique

Placement spécifique en salle : proche de la sortie, face au formateur ou au premier rang.

Mobilier adapté : siège ergonomique, table réglable.

Autorisation de pauses fréquentes ou de changements de posture.

Mesures retenues :

.....

.....

Adaptations pédagogiques

Supports de cours transmis avant la session, au format numérique.

Documents adaptés : police Arial ou OpenDyslexic, taille 14, interligne 1,5 et contrastes élevés, selon les besoins.

Logiciels spécifiques : dictée vocale, lecteur d'écran, correcteur.

Autorisation d'enregistrer les cours en audio ou vidéo.

Évaluations adaptées : tiers-temps, épreuves fractionnées, consignes reformulées.

Accompagnement humain

Tutorat renforcé ou point hebdomadaire avec le référent pédagogique.

Sensibilisation du groupe, anonyme ou non, aux règles de communication requises.

Mesures retenues :

4. Suivi des aménagements

Un point de situation est réalisé régulièrement pour ajuster les mesures si nécessaire.

Fréquence des bilans :

.....

Exemples : toutes les 2 semaines ou à la fin de chaque bloc de compétences.

Personnes présentes : l'apprenant, le formateur et le référent handicap.

En cas de difficulté ou d'urgence médicale ou technique, la personne à contacter immédiatement au sein du centre est **SIX Céline, directrice et référente handicap.**

Ajustements décidés :

.....

.....

.....

5. Engagement et signatures

En signant ce document, le centre de formation s’engage à mettre en œuvre les moyens de compensation validés.

L’apprenant s’engage à informer le référent handicap de tout changement de situation ou de toute inadaptation des mesures prises.

Fait à
Le

L’apprenant
Signature :

.....

Le référent handicap
Signature :

.....

Le formateur référent
Signature :

.....